Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 083-248300493-20200305-C_2020_024-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

C_2020_024

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 05 MARS 2020

L'an deux mille vingt , le cinq mars à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation économique, ruralité et agriculture

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	59

Objet de la délibération:
Campus connecté - Réponse appel à projets 2020

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Alain BARALE, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Christine PREMOSELLI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Yves BACQUET pouvoir à Georges ROUVIER, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES pouvoir à Alain PARLANTI, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Alain HAINAUT pouvoir à Richard TYLINSKI, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Liliane BOYER, Florence LEROUX pouvoir à Richard STRAMBIO, Grégory LOEW pouvoir à Sophie DUFOUR, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER

ABSENT(S) :
Frédéric MARCEL, Bernard CHARDES, Anne-Marie COLOMBANI, Sylvie FAYE, Jean-Pierre MOMBAZET, Sylvain SENES, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Christine PREMOSELLI

RAPPORTEUR : Monsieur Christian TAILLANDIER

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 083-248300493-20200305-C_2020_024-DE

Dracénie Provence Verdon agglomération souhaite favoriser l'attractivité de son territoire et accompagner le développement économique par une politique de soutien et de renforcement de l'offre de formation, notamment en matière d'enseignement supérieur, afin de répondre aux besoins d'emploi des secteurs d'avenir (sécurité; santé/bien être; tourisme) repérés notamment dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

En réponse à l'une des préoccupations formulées par les jeunes à l'occasion du Grand Débat National de 2019, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation a lancé en 2019 une première expérimentation et 13 lieux ont été labellisés « campus connectés » avec l'ambition de rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires dans une perspective d'égalité des chances.

Une deuxième vague de labellisation assortie de financements (50 000€ par maximum par an durant 5 ans- équipement, participation au fonctionnement ; 10 000€ par an et par établissement d'enseignement universitaire partenaire pour le tutorat) est prévue en 2020. La Caisse des Dépôts et Consignations en est l'opérateur.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 avril 2020, la notification devant intervenir en mai/juin 2020 pour une ouverture prévue en septembre 2020.

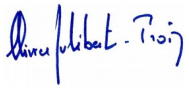
Les campus connectés sont des lieux d'études où les jeunes peuvent suivre près de chez eux des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un tutorat individuel et collectif. Dracénie Provence Verdon agglomération souhaite s'inscrire dans cette démarche et a déjà obtenu le soutien de l'Université de Toulon pour co-construire le projet. Le campus connecté serait localisé dans les locaux de la pépinière hôtel d'entreprises de Chabran élargie au nouveau bâtiment occupé anciennement par la Société Générale. Ce tiers lieux offrirait des conditions optimales de rapprochement entre enseignement supérieur et entreprises.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission mixte Développement économique et numérique - Formation, insertion professionnelle réunie le 12 février 2020, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver le dépôt de candidature de Dracénie Provence Verdon agglomération dans le cadre de l'appel à projets 2020 campus connectés,
- approuver la contractualisation des partenariats nécessaires à la complétude du dossier,
- approuver la recherche et mobilisation de tous les co-financements nécessaires à l'équilibre financier du projet,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte ou document relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 11/03/2020
Qualité : Président de Dracénie Provence Verdon agglomération



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.